

République Française  
Département : SEINE-ET-MARNE  
Arrondissement : Meaux  
**JAIGNES - COMMUNE**

Séance du mercredi 08 avril 2026

Délibération N° DE\_2026\_020

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	11
Date de la convocation : 03/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : Adoptée		

Le huit avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie, Salle du Conseil), sous la présidence de Achille HOURDÉ.

Présents : Achille HOURDÉ, Eloi BOUILLARD, Samia ALLEM, Jean-Luc MATHIEU, Paulo GONCALVES-LOPES, Sylvie PÉNARD, Grégory NOGUERA, Dorothée DAMAGNEZ, Catherine ZYCH  
Représentés : Dominique GOUVENOT représentée par Achille HOURDÉ, Julien BAUBIGEAT représenté par Catherine ZYCH  
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jean-Luc MATHIEU est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Désignation du correspondant défense**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les circulaires du 26 octobre 2001, du 18 février 2002, l'instruction du 24 avril 2002, la circulaire du 27 janvier 2004 et l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relatives à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des question de défense dans chaque commune ;

Considérant l'installation du conseil municipal en date du 21 mars 2026 ;

Considérant que le développement de la relation armée-citoyen nécessite de disposer sur le territoire national de correspondant locaux chargés des questions de défense ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

Désigne comme conseiller municipal chargé des questions de défense pour la commune de Jaignes : Achille HOURDÉ

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Achille HOURDÉ  
Président de séance



Jean-Luc MATHIEU  
Secrétaire de séance

